

Décision

Générale

colonial

Décision n° 538 29/05/1951

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
29 mai 1951

Numéro JO
n° 8 du 01/08/1951

Date du numéro
1 août 1951

TEXTE INTÉGRAL

Mme Marie Van Wegen (en religion Sœur Saint-Barthélemy), infirmière auxiliaire 1er catégorie après deux ans, est autorisée à cesser son service à l'Hôpital Principal de Djibouti pour compter du 1er juin 1951.